

Société (Suite et fin)

**Faites  
comme chez  
VOUS...** P 5

**Sommet de l'UA à Malabo**



**La crise  
libyenne au  
menu des  
discussions** P 7

**Les dos d'âne devant l'Etat  
major des Fat démolis**

**Les usagers  
soulagés** P 5



**LE**

# **LIBERAL**

*Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion*

N° 026 Mercredi 28 juin 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

## **Editorial**

### **Nouveau Directeur Exécutif de la FAO, un choix bien inspiré**

**L**es Etats membres de la FAO ont été bien inspirés de confier les destinées de l'institution au brésilien José Graziano da Silva. Elu dimanche à Rome en marge de la 37e session de l'organisation, le nouveau directeur général de la FAO aura la lourde responsabilité de poursuivre la lutte contre la faim et la malnutrition dans le monde.

Pays du Sud, le Brésil et ses habitants, les Brésiliens, savent vraiment ce que c'est que la faim. De Rio de Janeiro à Brasilia, les Brésiliens n'ont pas appris à lire la faim sur un visage à travers un écran de télévision. Pendant des décennies ils ont côtoyé la faim tout près de chez eux, dans les favelas.

Mais malgré la misère infamante d'il y a quelques années, le Brésil a su s'en sortir. Aujourd'hui, l'autosuffisance alimentaire est une réalité au pays de Pelé et de Lula. Ce pays émergent qui suscite l'espoir dans tout l'hémisphère sud de la planète fait à sa manière figure de modèle. Confier les rennes de la FAO à un brésilien c'est donc confier la lutte contre la faim à quelqu'un qui sait et qui peut. ■

La Rédaction



## **Nouveau bureau de la HAAC**

**Les anciens de Radio Lomé aux anges,  
la presse privée en courroux** P 3

**Affaire des députés démissionnaires de l'ANC  
Que peut la Cour de justice  
de la CEDEAO contre la  
Cour constitutionnelle  
d'un Etat souverain ?** P 3

**Charles Kondi AGBA  
dit tout haut ce  
que beaucoup  
pensent au Togo** P 2

# Clivages politico-ethniques Charles Kondi AGBA dit tout haut ce que beaucoup pensent au Togo

Quand le Professeur Charles Kondi AGBA, fraîchement reconduit à la tête du département de la Santé, demandait à un des responsables du SYNPHOT en l'occurrence le Dr Atchi WALLA « Depuis quand les Kabyè font la grève », il n'imaginait que ces quelques mots et cet accent particulier sur le « kabyè » allaient lui valoir une réprobation populaire assez sévère et qui rappelle tristement les propos jugés négationnistes du Président de l'Assemblée Nationale Abass Bonfoh sur les événements d'avril 2005. Après l'accalmie dans les hôpitaux ce sont aujourd'hui les journalistes au premier rang et certaines formations politiques et populations qui réclament déjà la tête du Professeur vétérinaire. L'homme aurait comme le dirait l'autre franchi le rubicond. Mais en y observant de très près on se rend bien compte que le nouveau ministre de la

Santé, en dehors des circonstances de son retour aux affaires, a posé une question banale, une interrogation que bien de togolais pourraient se ruminer quand ils retrouvent dans les rares grands rassemblements de contestation, des togolais de toutes les ethnies du Togo, la santé étant un secteur qui regroupe toutes les composantes ethniques du Togo. Depuis les luttes pour les indépendances jusqu'aux premières heures de la démocratisation, les rivalités Nord /Sud se sont toujours ressenties dans l'adhésion des togolais aux formations politiques et aux mouvements sociaux. Outre la parenthèse du parti unique, qui en réalité n'a pas totalement réussi à étouffer les élans ethniques et tribalistes, la question des ethnies du Nord par opposition aux ethnies du Sud est une réelle préoccupation. Même si les « démocrates » survolent en vitesse la question



pour ne s'occuper que des principes qui régissent la démocratie, les diverses élections notamment les plus crédibles de l'histoire de notre pays sont là pour nous le rappeler. Les législatives d'Octobre 2007 ont révélé une inquiétante figure d'un Togo dangereusement divisé entre les groupes ethniques du Nord globalement assimilés par ignorance aux Kabyè et ceux du Sud généralement appelés les

Ewé.

C'est d'ailleurs pour cette même raison qu'un candidat originaire du Sud du Togo et qui avait fait un bon score dans son fief s'était vite empressé de se déclarer vainqueur de la Présidentielle de Mars 2010. Dans un pays où, une bonne majorité des citoyens ignore tout des programmes des partis politiques, dans un Togo où des populations ont récemment célébré le premier anniversaire de la nomination

de l'un des fils de leur localité, à un poste ministériel dans le gouvernement Houngbo 2, vouloir occulter le phénomène du tribalisme et chercher à vite faire triompher la démocratie par le vote mécanique dans les urnes serait d'une grande méconnaissance des réalités et des problèmes du pays. Au demeurant tout le monde s'accorde à dire qu'il y a des « kabyè » dans l'opposition et des « Ewé » dans le RPT. Mais dans ces deux camps qui régissent la vie politique du Togo, tout le monde sait qui sont les groupes ethniques majoritaires ou presque exclusifs. A titre d'exemple, les marches hebdomadaires du FRAC. Le Professeur a péché mais au lieu de vite le lapider et passer à autre chose le Togo aurait pu saisir l'occasion du débat qui se rouvre sur ce sujet d'importance pour mieux aider le peuple à mieux se réconcilier avec lui-même au lieu de toujours présenter les choses sous leurs formes qui plaisent le plus.. ■

Schmidt EZA

## Micro à l'Envers

*Les confrères se prononcent sur l'actualité*



Récepissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**  
Fabrice P. Dariworé

**Comité de Rédaction**  
Schmidt EZA  
BRHOOM Kwamé  
Dieudonné ESSOHANAM  
Sémy MAREKA  
**Infographie**  
Raphaël AHIABLE

**Adresse**  
585, Av du Grand Séminaire  
Hédzranawoé  
Tél: +228 239 04 45  
+228 915 87 53  
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**  
Service Compris

**Tirage**  
2000 exemplaires

## Sujet de la semaine: Que vous inspire l'élection de Kokou Tozoun à la tête de la HAAC?

**Abroise KPONDZO, D.P du Journal Togonyigban**



D'abord je trouve la composition même du bureau de la HAAC comme une insulte et un mépris pour la presse privée. Le seul représentant de ce bord n'a pas été élu même par consensus au sein du bureau, c'est oublier et méconnaître le rôle louable et incontournable qu'il joue dans notre pays. Ensuite l'élection de Kokou TOZOUN à la tête de l'institution de réglementation des médias à mon avis, résulte d'une machination politique programmée

qui risque de rééditer le passé qui a compliqué les rapports entre l'ancienne équipe et les journalistes surtout des médias privés. Certains voudront accorder à la nouvelle équipe le bénéfice du doute parce que le nouveau président martèle, qu'il va s'atteler à améliorer l'image de la HAAC. Nous espérons que sa suffisante personnalité contribuera plutôt à promouvoir la liberté de la presse acquise sur l'autel des sacrifices. ■

**Sam DJOBO, DP Eveil de la Nation**



La désignation de Biossey Kokou TOZOUN à la tête de la HAAC est pour nous inquiétante étant donné que l'ex Ministre de la Justice fait partie de l'aile radicale du système RPT et en tant que tel, il n'est pas la personne la mieux indiquée pour défendre et préserver efficacement la liberté de la presse, l'une des missions assignées à cette institutions de la République. En plus, le rôle de figuration auquel est réduit le représentant de la presse

privée au sein de l'instance de Régulation est également, un coup mortel aux médias indépendants, souvent pointés du doigt dans les présumées dérives de la presse. Toutefois, nous pensons que Kokou TOZOUN qui a été par le passé un bon syndicaliste doit pouvoir être à la hauteur de cette nouvelle tâche à lui confiée afin que la méfiance qui régnait entre la presse privée et la HAAC disparaisse une fois pour de bon. ■

**TCHAKADA Vivien, Directeur par intérim la Dépêche**



Vous savez la mise en place du nouveau bureau de la HAAC a pris trop de temps. Depuis la prestation du serment devant la cour suprême le 03 juin 2011, on attendait de voir qui aura la lourde responsabilité d'assumer la présidence de cette institution pour un quinquennat étant donné que parmi les 9 membres, on a des compétences. Selon l'article 131 de la constitution togolaise, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication élit en son sein son président et les membres de son bureau. Je pense que c'est ce qui a été fait et M. Kokou TOZOUN est élu président. Ceci étant, sa nomination ne me surprend pas, l'homme est un journaliste, syndicaliste et a été plusieurs fois ministre. Il a donc de l'expérience et de la compétence. Cependant, lorsqu'on se réfère à la mission de la HAAC, une institution en principe

indépendante vis-à-vis des autorités politiques administratives, de toute association et de tout groupe de pression, on peut s'inquiéter un peu, puisque Kokou TOZOUN est une personnalité politique. Nous sommes en démocratie et la position du président ne doit pas s'imposer à tous les membres, c'est pourquoi toutes les tendances sont représentées, à chacun de jouer sa position. Le nouveau président de la HAAC doit prendre de la hauteur. L'équipe sortante était souvent accusée par les médias privés de partialité et de sous pression. N'allons pas trop vite en besogne, espérons de voir quelles innovations seront faites par la nouvelle équipe sous la présidence de M. Kokou TOZOUN. On aura le temps d'en parler. Souhaitons lui bonne chance. ■

## Nouveau bureau de la HAAC : Les anciens de Radio Lomé aux anges, la presse privée en courroux

Le tollé monte, les voix s'élèvent dans le milieu de la presse privée pour fustiger la composition du nouveau bureau de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC) désormais dirigé par Biossey Kokou TOZOUN, l'ex Ministre de la justice. Ce n'est pas la tête du nouveau Président de la HAAC qui dérange. Nul ne dénie d'ailleurs ses compétences en matière de communication. Journaliste de formation l'homme a occupé de hautes fonctions dans l'appareil étatique notamment celui de Ministre de la Communication. Il a même été le chef de la diplomatie togolaise. Ce qui fait grincer des dents, c'est plutôt la place de la presse privée au sein de ce bureau. Celle-ci s'est réduite comme une peau de chagrin. En fait les quatre membres du nouveau bureau de la HAAC sont tous des anciens de Radio Lomé, la chaîne-mère



des radios du Togo. L'esprit d'ouverture n'a donc pas soufflé sur la composition de ce nouveau bureau qui il faut le dire est très peu représentatif de la diversité du paysage médiatique togolais. Qu'est-ce qui explique une telle désaffection pour la presse privée. Dans le bureau précédent, la presse privée avait la part belle avec un Président issu de ces rangs en la personne de Philippe Evégnon. La presse privée a-t-elle démérité à la tête de la HAAC ?

Difficile à dire. L'idée de placer un Président issu des rangs de la presse privée à la tête de la HAAC avait été guidée par un souci louable. Permettre à un acteur expérimenté d'aider ses anciens confrères à faire un meilleur usage de la liberté de la presse dans la phase délicate de reconstruction engagée au Togo. Mais Evégnon a-t-il été, entendu, soutenu par ses pairs de la presse privée ? Le succès a-t-il vraiment été au rendez-vous ?

A moins que la nouvelle configuration du bureau de la HAAC ne soit qu'une simple expression de l'alternance. Un bureau dominé par des anciens des médias d'Etat succède à un bureau dirigé par un ancien de la presse privée. On verra à l'heure du bilan qui de la presse d'Etat ou de la presse privée joue mieux le rôle de régulation des médias au Togo. ■

P. Fabrice

## Le nouveau bureau de l'OTM attendu ce matin

Après l'UJIT et la HAAC, c'est autour de l'Observatoire Togolais des Médias de renouveler ses instances dirigeantes. Une Assemblée Générale est prévue ce matin au siège de l'institution. Le point le plus attendu à l'ordre du jour reste l'élection d'un nouveau bureau. La succession de SABI Kassere l'ex président de l'OTM désormais membre de la HAAC est ouverte. C'est un collège de grands électeurs composé de représentants des organisations de syndicat de presse qui détiennent le droit de vote. Considéré comme le tribunal des pairs, l'OTM est une instance d'autorégulation. Qui sera le prochain président de l'OTM ? La réponse est attendue dans la journée de ce Mercredi. ■

Fab

## Affaire des députés démissionnaires de l'ANC Que peut la Cour de justice de la CEDEAO contre la Cour constitutionnelle d'un Etat souverain ?

Les avocats des parties ont déposé ce lundi devant la Cour de justice de la CEDEAO, leurs conclusions dans l'affaire qui oppose les députés démissionnaires ANC au Gouvernement togolais. L'affaire est donc mise en délibéré et le verdict est attendu en septembre prochain.

Ce verdict est très attendu car d'ores et déjà se pose une question fondamentale. Quels rapports la Cour de justice de la CEDEAO entretient-elle avec les juridictions nationales ? Dans quelle mesure peut-elle remettre en cause une décision rendue par l'une des instances juridictionnelles suprêmes d'un Etat souverain ?

Les faits dans l'affaire des députés démissionnaires de l'ANC sont bien connus.

Sur saisine du Président de l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle avait pris acte des lettres de démission de certains députés de l'UFC devenus entre-temps membres de l'ANC, la nouvelle formation politique créée par Jean-Pierre Fabre suite à la dégradation de ses rapports avec son ancien mentor Gilchrist Olympio.

Sur la foi des lettres de démission en sa possession, la Cour constitutionnelle a ordonné par un arrêt du 22 novembre 2010 le remplacement des députés démissionnaires avec effet immédiat. Du coup les députés frondeurs de l'ANC se sont retrouvés au chômage. Les décisions de la Cour constitutionnelle étant insusceptibles de recours, les députés ANC ont saisi la Cour de justice de la CEDEAO pour retrouver leurs sièges de députés.

Sur le plan politique, l'affaire des députés démissionnaires est très intéressante. Elle



continue de faire sourire... Dans le microcosme politique togolais, chacun sait que les fameuses lettres de démission existent bel et bien mais qu'elles avaient été préparées pour un autre usage. Il s'agissait de se prémunir contre la transhumance de certains élus qui auraient pu être tentés comme on l'a vu par le passé d'aller brouter l'herbe verte qui pousse sur les pelouses appétissantes du redoutable Rassemblement du peuple togolais.

Si ces mesures préventives contre la transhumance ont été perçues au départ comme relevant d'une démarche tout à fait naturelle et même légitime - la transhumance relevant beaucoup plus du vice que de la vertu -, tout change tout à coup lorsque les transhumants quittent le navire non pas pour rejoindre le camp adverse, mais pour voler de leurs propres ailes sous une nouvelle bannière politique. Mais là encore, l'éternel débat sur la morale en politique ressurgit et l'on se demande avec un brin d'amertume, s'il y a de bonnes et de mauvaises transhumances !

En tout cas à l'UFC, on ne s'est pas trop

embarrassés de considérations philosophiques. Un transhumant est un transhumant. On ne peut pas rentrer à l'hémicycle comme député UFC et en ressortir comme député ANC. Une position somme toute logique et qui n'aurait guère fait tiquer si elle ne débouchait pas sur une situation tout à fait cocasse, qui, il faut le reconnaître n'est pas pour déplaire à l'adversaire de toujours le Rassemblement du Peuple togolais.

Au-delà du cas d'espèce cette affaire, pose la question importante des mesures idoines que chaque pays doit prendre pour limiter les ravages de la transhumance politique qui quoi qu'on en dise fausse le jeu démocratique. Certains pays ont déjà pris les devants et interdisent tout simplement dans la loi fondamentale qu'un élu change de bannière politique en cours de législature.

C'est donc en vain que certains se réjouissent de l'appel lancé récemment par l'Union internationale des parlementaires pour la réintégration des députés ANC démissionnaires au sein de l'hémicycle. Si on peut mettre cette sortie sur le compte de la solidarité confraternelle entre

parlementaires à travers le monde, il y a des doutes sérieux sur sa capacité à influencer le cours des événements à Abuja où se joue dans les couloirs de la Cour de justice de la CEDEAO le sort des députés ANC.

Le hic sur le plan juridique est que la Cour de justice de la CEDEAO n'a pas vocation à joué le rôle d'instance d'appel pour les décisions rendues par les juridictions nationales surtout que dans certains cas de figure, comme c'est le cas pour la Cour constitutionnelle au Togo, ces décisions sont insusceptibles de recours.

Dans le domaine judiciaire, l'utilité d'un recours s'apprécie essentiellement quant aux chances de succès de son requérant, jaugées en tenant compte de sa jurisprudence antérieure. Sur ce plan, la jurisprudence de la Cour de justice de la CEDEAO, n'offre pas beaucoup de repères. Le cas le plus souvent invoqué est celui de l'Etat du Niger qui a été condamné pour avoir violé les droits de l'homme d'un citoyen dans une ténébreuse affaire d'esclavage. L'affaire s'est terminée par le paiement d'une réparation substantielle à la charge du Niger.

Si tant est que la démission de gré ou de force de députés puisse être considérée comme une violation de droits de l'homme, l'on se demande si la Cour de justice de la CEDEAO est en mesure d'ordonner à un Etat de rétablir une situation perdue du fait d'une décision de justice rendue au demeurant par une instance dont les arrêts sont insusceptibles de recours. Les pessimistes pensent que les députés ANC pourraient dans le meilleur des cas s'en tirer avec quelques cossus dédommagements. On sera définitivement fixé en septembre sur cet imbroglio politico-juridique. ■

UJIT

CONAPP

**DECLARATION CONJOINTE****(Relative à la nouvelle composition du Bureau de la HAAC.)**

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT), et le Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP) ont appris, le Samedi 25 Juin 2011, la formation du nouveau Bureau de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT), et le Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP) dénoncent et condamnent avec véhémence le fait que le seul représentant de la presse privée indépendante au sein de cette institution soit marginalisé et mis de côté à dessein dans la composition dudit Bureau.

L'UJIT et le CONAPP estiment que cet état de fait risque de porter un coup dur aux relations de partenariat qui devraient exister entre les organisations professionnelles de presse et l'institution de régulation des médias et de défense de la liberté de la presse dans notre pays qu'est la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).

Par ailleurs, cette composition ne tient pas compte des diversités syndicales dans l'espace médiatique togolais et consacre uniquement des fonctionnaires de l'Etat à la tête de l'institution. Il est donc à craindre qu'on évolue vers un musellement de la presse privée indépendante au Togo.

Les Organisations professionnelles de presse voudraient croire que ce n'est pas la mise en marche du plan d'embrigadement de la liberté de presse dont elles avaient eu vent il y a quelques mois, qui est en train de se concrétiser ainsi.

L'UJIT et le CONAPP attirent l'attention du Président de la République, du Premier Ministre et son Gouvernement, du Président de l'Assemblée Nationale, des Députés, des formations politiques et des Institutions Internationales sur ce mépris envers la presse privée indépendante.

L'UJIT et le CONAPP invitent tous les journalistes et professionnels de la Communication à rester mobilisés pour faire échec à toute initiative visant à porter entrave à la liberté de presse dans notre pays.

Lomé, le 28 juin 2011

Le Secrétaire Général de l'UJIT

Le Président du CONAPP

TETTEH A. K. CrédoDJAKOUTI Jacques

## HAAC Le nouveau bureau a pris fonction

Après leur prestation de serment le 03 juin dernier, les membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication ont adopté un règlement intérieur qui leur a permis d'élire un nouveau bureau dirigeant pour un mandat de 5 ans. Le Bureau dirigé désormais par l'ancien ministre de la justice, Biossey Kokou Tozoun a pris officiellement fonction le lundi dernier.

Kokou Tozoun et son équipe se fixe un objectif, réhabiliter l'image de la HAAC. En effet, la HAAC n'a pas une parfaite image au niveau de la presse privée togolaise et même de la population qui la considèrent comme un instrument de musellement de la presse. C'est cette image que veut corriger le nouveau président de la HAAC. « Ce n'est pas une maison que je ne connais pas. Je la connais un peu. Nous aurons le temps de faire le point de la situation, ce que nous appelons généralement l'état des lieux. Mais avant de commencer cet état des lieux, il est évident que notre premier objectif sera de voir comment est-ce que nous pouvons réhabiliter l'image de la HAAC », a déclaré M. Tozoun à la presse.

Mais il faut le souligner que la mission ne sera pas du tout aisée pour l'ancien ministre de la justice ; puisque juste après l'annonce de la composition du nouveau bureau de la HAAC dont il a pris la présidence, des voix non moindre se sont élevées. En effet plusieurs organisations de la presse privée togolaise déplorent l'absence des personnalités de la presse privée dans le nouveau bureau de l'instance de régulation des médias. Parmi elles, l'Union des Journalistes Indépendant du Togo (UJIT), le Conseil national des Patrons de Presse (CONAPP), le Journalistes pour Droits de l'Homme (JDHO).

Une situation prévisible aux yeux du ministre Tozoun qui a laissé entendre : « ... lorsque nous étions nommés, nous avons été en butte à certaines incompréhensions. Des gens se comportaient comme si c'était un malheur que nous soyons nommés à la HAAC. Ces personnes n'ont pas pris la mesure de la chose et ne sont pas conscients que la HAAC est une institution constitutionnelle ». Le nouveau président de la HAAC lance donc un appel aux acteurs de la communication à prendre conscience de la lourde responsabilité qui est la leur « dans une démocratie nouvelle comme la nôtre ». Une responsabilité qui passe par un certain nombre de paramètres qui sont la déontologie, le professionnalisme, la responsabilité et le respect de l'autre. ■

**BRHOOM Kwamé**

## Société (suite et fin) Faites comme chez vous...

### Récapitulatif

*:Nestor est un maintenancier d'une quarantaine d'année marié et père d'une petite fille de deux ans, Nestor fait partie de la race de ces hommes irresponsables coureurs de jupon. Pour accomplir sa basse besogne, il mit en place un dispositif qui lui permettait de vivre séparé de sa petite famille malgré les injonctions de ses beaux parents. Nestor multipliait les conquêtes féminines sa femme était au courant grâce aux racontars mais elle n'a jamais pris son mari la main dans le sac. Et comme le dit l'adage tous les jours pour le voleur un seul jour pour le propriétaire. Il a fallu attendre ce fameux lundi matin pour que l'épouse de Nestor vive en live et en intégralité tout ce qu'on lui racontait sur le père de son enfant.*

Mme Nestor qui commençait par somnoler à côté de sa fille plongée dans un profond sommeil s'est rendue compte d'une présence au salon qui ne pouvait être que elle de son époux. La voix de ce dernier lui fit comprendre qu'il n'était pas seul. Mais à qui le père de son enfant demande de se sentir à l'aise et de faire comme chez lui ? la réponse ne se fit pas attendre l'hôte de son mari était une femme on avait pas besoin de la voir avant d'y croire sa voix seule suffisait. Qui cela pouvait bien être un membre de la famille une hypothèse vite balayée. Tout d'un

coup, la dame se rappela de tout ce qu'on lui racontait sur son époux, ses infidélités qu'elle n'a jamais constatées de visu. Pour elle, l'heure a enfin sonné pour qu'elles prenne son mari en flagrant délit d'adultère. Il fallait gérer la situation en sa faveur elle décida de laisser les deux tourtereaux aller jusqu'au bout. Nestor tel un expert en la matière rassura son invité qui se sent tout de suite dans sa peau. Les deux amis engagèrent des discussions qui confirmèrent les soupçons de dame Nestor. Leur relation était suspecte. Dans la causerie, la jeune fille demanda à Nestor pourquoi il n'étaient pas encore marié à son âge? Il répondit tout simplement qu'il n'avait pas encore trouvé de chaussure à son pied. "Mais je pense que c'est désormais fait tu étais sans doute celle que j'attendais." Un sourire illumina le visage de la jeune fille qui commençait par se perdre dans les rêves. Mme Nestor suivait ces échanges avec attention aucun détail ne devait lui échapper. Ses prières, c'est que sa fille ne se réveille pas pour qu'elle vive beaucoup plus longtemps cette télé réalité qui se jouait dans son salon. A un moment donné, Nestor jeta un coup d'œil sur l'horloge il comprit que le temps passait et qu'il fallait déclencher les hostilités et commencer les choses sérieuses. Les deux partenaires l'avaient d'ailleurs ressenti. Mais à un moment donné la jeune manifesta un désir celui de manger quelque chose elle avait une



faim de loup. Nestor n'avait pas cuisiné il n'en avait pas d'ailleurs l'habitude. A chaque fois qu'on attendait le bruit des ustensiles de cuisine c'est que sa femme était là. Il fallait combler les attentes de son invitée. Il décida de se rendre dans une cafétéria pour lui trouver un plat de spaghetti. Un silence regagna le salon de Nestor la fille était à présent seule Nestor mettait du temps revenir sans doute il y avait du monde à la cafétéria. Son invitée commençait par s'impatienter et par s'ennuyer. Elle se mit à faire de petits pas dans le petit carré qui servait de salon à Nestor fouillant les quelques documents qui se trouvaient sur une étagère. La jeune fille était très curieuse et elle décide de pousser loin sa curiosité en visitant la chambre à coucher qui va

l'accueillir d'un instant à l'autre. Elle poussa légèrement la porte qui en réalité n'était pas fermée. Elle pénétra l'intérieur et se retrouva nez à nez avec la propriétaire des lieux qui la fixait d'un regard des plus haineux. surprise l'invitée de Nestor eu juste le temps de présenter ses excuses pour cette intrusion. Dans un calme olympien et avec un sang froid inattendu dame Nestor dit à la fille « Mademoiselle sentez-vous à l'aise, faites comme chez vous » la malheureuse abasourdie pris ses jambes son coup et croisa Nestor à l'entrée du salon celui-ci ne comprenait rien de l'attitude bizarre de son hôte qui lui jeta un regard méchant en lui disant pourquoi tu ne m'as pas dit que ta femme était dans la chambre ? Et elle s'en alla. Une fois dans la chambre Nestor compris tout ce qui s'était passé. Son épouse a désormais la preuve de son inconduite notoire. Afin d'éviter toute dispute, Nestor se mit tout simplement à présenter ses excuses à sa femme. Se retrouvant en position de force, l'épouse informa tout simplement Nestor de sa décision de regagner le dorénavant le domicile conjugal. Celui-ci ne s'opposa pas cette décision. La même nuit Mme Nestor quitta le domicile de ses parents pour s'installer définitivement chez son époux. Nestor mit fin à sa vie de célibataire endurci pour s'occuper de sa fille et de son épouse. ■

Le Briscard

## Les dos d'âne devant l'Etat major des Fat démolis Les usagers soulagés



Depuis quelques jours, les usagers du tronçon centre ville Agoenyve circulent avec beaucoup plus de facilité devant l'Etat Major général des FAT. Les dos d'âne qui ralentissaient la circulation à ce niveau ont été tout simplement démolis. Qu'est-ce qui a motivé la destruction de ces « gendarmes couchés » comme on les désigne ? Une chose est sûre, ces dos d'âne particulièrement surélevés avaient été décriés dès leur installation. Certains ne sont pas allés du dos de la cuiller en les qualifiant d'ailleurs de « dos d'âne de la mort ».

Il est vrai que ces dos d'âne ont été à l'origine de plusieurs accidents de circulation. Les amortisseurs des vieilles bagnoles ont été mis à rude épreuve, des chutes garanties aux motocyclistes imprudents accros de la grande vitesse.

Pour beaucoup de taximen c'est un vrai soulagement : « Ces dos d'âne étaient de véritables

obstacles pour nos véhicules déjà vieux, les passagers se plaignaient trop des chocs ressentis à chaque fois qu'on franchissait ces dos d'âne » nous confie Kodjo un jeune taximen qui habite le quartier Zongo.

En réalité les dos d'âne sont courants devant certaines institutions : camps militaires, hôpitaux, écoles et autres et même devant des domiciles privés. Ils étaient particulièrement justifiés devant l'Etat Major des FAT où personne ne prêtait attention aux feux de signalisation. Ils sont régulièrement violés compliquant parfois la sortie des véhicules de l'Etat Major des FAT. Il revient à aux motocyclistes et autres usagers de la route de faire désormais attention aux feux tricolores pour ne pas donner raison à ceux qui avaient pensé aux gendarmes couchés pour réglementer la circulation. ■

Fab

## Foire artisanale du Togo La quatrième édition démarre aujourd'hui à Sokodé

L'ouverture officielle de la 4e édition de la Foire Artisanale du Togo (FA. Togo) est prévue pour le 2 juillet prochain à Sokodé dans la région centrale à un peu plus de 350 km de la capitale. Mais les activités commencent déjà ce mercredi pour se terminer le 10 juillet prochain. Pendant près de deux semaines tous les regards attentionnés sur le secteur de l'artisanat seront tournés vers la ville de Sokodé qui accueille la 4e édition après celles organisées à Lomé, Atakpamé, et Kpalimé. A Sokodé les visiteurs pourront découvrir et redécouvrir le talent des artisans nationaux et internationaux à travers leurs créations. Un véritable rendez-vous commercial pour ces derniers. Outre l'exposition foraine qui sera la grande attraction, Africa World l'agence de communication initiatrice du projet conviera le public de Sokodé et de tout ceux qui feront le déplacement à bien d'autres activités à savoir des Journées de l'artisanat togolais au cours desquelles seront



exposés et débattus des thèmes bien choisis comme les techniques de participation aux foires et salons spécialisés, l'artisanat au Togo comme facteur socioculturelle et économique ou encore l'artisanat considéré comme la plus grande entreprise du monde pourvoyeuse d'emploi sans oublier la fiscalité et la promotion des petites et moyennes entreprises. Des journées culturelles on n'en manquera pas, elles seront marquées par des parades de chevaux dans une ville où le cheval reste un symbole, et pour ne pas déroger à la règle la miss version foire artisanale. Après

quatre éditions il faut dire que la Foire Artisanale commence par être une référence sur le plan national pouvant égaler en notoriété dans les jours à venir d'autres événements à l'échelle continentale à l'instar du Marché des Arts et des Spectacles d'Abidjan (MASA). Face à la conjoncture internationale et dans un environnement socioéconomique difficile où tous les secteurs sont presque prioritaires, la prospérité n'est pas évidente pour les initiatives culturelles alors artisanale et coup de chapeau à celles qui tiennent la route malgré tout. ■

Fab

**FA**  
Togo

Un concept  
Africa world

*Le Label  
de l'Artisanat  
de l'Africain*

# Fête Artisanale du Togo

4<sup>e</sup> Edition

## SOKODÉ

Du 29 juin au 10 juillet 2011

Thème : L'Artisanat comme facteur  
de développement économique et culturel

EXPOSITIONS - VENTES      CONFÉRENCES - DÉBATS  
PRÉSENTATIONS D'ARTISTES      DÉFILÉS DE MODE  
EXHIBITIONS NOCTURNES      PINK GALA  
TOUR CARAVANE      CONCOURS MISS

PARTENAIRE OFFICIEL

DIRECTION GÉNÉRALE des IMPÔTS

Logos des partenaires : MARCHÉ, TOGOCELL, MIDNIGHT, SGI, BTCL, bpd, CEAT, RAMCO, TOTO, CITE, etc.

FA Togo

# Le Président Abdoulaye Wade pourra t-il survivre à la grogne sociale qui plombe le Sénégal ?

Dakar est en ébullition. En dépit du retrait du texte sur le ticket présidentiel suite à une levée de bouclier de la classe politique sénégalaise, la contestation ne faiblit pas. Elle est cette fois, plus sociale, mais il est difficile de ne pas faire le lien avec les événements de la semaine passée. Elle est repartie de plus belle avec une ampleur jamais égalée depuis 11 ans.

Après avoir obtenu l'annulation de la réforme constitutionnelle, l'opposition demande mieux, la renonciation du « Gorgui » à sa candidature annoncée pour les échéances présidentielles de Février 2012 qui est au centre d'une controverse aussi bien dans l'opposition que dans son propre camp.

Faut-il le rappeler, cette controverse a provoqué une véritable hémorragie des cadres du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) qui sont allés grossir les rangs de l'opposition. De Idrissa Seck en passant par Macky Sall et Cheick Tidjane Gadio, la liste est longue. La société civile s'en mêle à travers le slogan « y'en a marre » au point



où on se demande si l'inventeur du Sopi peut résister à tout ce beau monde. Si du côté de son état major, tout porte à croire que le vieux ne reculera jamais, ayant préféré la sienne à celle de son fils qui aurait eu du mal aussi à passer et faute d'avoir trouvé un homme de confiance dans son écurie, il faut relever que les élections présidentielles promettent bien des étincelles entre un Président sortant qui aura du mal à faire accepter sa victoire même si elle est avérée et une opposition qui a posé un quasi postulat : ne pas voir Wade présider aux destinées du Sénégal

pour le prochain quinquennat.

Contestations en perspective !

En fait pourquoi la candidature d'Abdoulaye Wade dérange tant dans le landerneau politique sénégalais ?

La constitution sénégalaise n'interdit pas un troisième mandat. C'est d'ailleurs le cas en France où la constitution est évasive sur le nombre de mandat. L'opposition sénégalaise aurait espéré que l'ancien opposant de Senghor inaugure une coutume constitutionnelle afin que le mandat présidentiel soit renouvelable une seule fois comme au pays de Charles De Gaulle.

Le pays de la Teranga était rentré dans l'histoire en 2000 avec l'alternance qui avait porté au pouvoir l'opposant historique qui avait battu l'actuel Patron de la Francophonie, figure de proue du parti socialiste sénégalais, au pouvoir depuis 1960.

Il pesait donc sur l'actuel président sénégalais une grande responsabilité, perpétuer cette alternance démocratique obtenue de haute lutte dans ce pays.

L'attente dans la classe politique sénégalaise est d'autant plus grande que l'actuel Président était le chantre du changement lorsqu'il était dans l'opposition. Les attentes semblent être déçues aujourd'hui.

Au vu de ce qui se passe au Sénégal et ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire (Gbagbo opposant de longue date à Houphouët Boigny, battu aux élections présidentielles n'a pas voulu passer le flambeau) un constat s'impose : la démocratie africaine est aussi malade de ses opposants qui croient que l'alternance au pouvoir est un artifice pour parvenir au pouvoir. On s'en sert pour parvenir à ses fins et lorsqu'on y parvient, on s'en détourne.

L'alternance politique est-elle une fin en soi ou juste un moyen de conquérir le pouvoir ? L'expérience a montré qu'en la matière les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs. ■

E. Dieudonné

## Sommet de l'Union Africaine à Malabo La crise libyenne au menu des discussions



Le 17ème sommet de l'Union africaine aura lieu les 30 juin et 1er juillet 2011 à Malabo, en République Equato-guinéenne.

En prélude à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Institution panafricaine, le Comité des Représentants Permanents (COREP), composé des Ambassadeurs des pays membres de l'Union a tenu une session ordinaire le jeudi 23 juin. Des questions administratives et financières et juridiques ont été discutées ainsi que des rapports entre l'Union et les autres regroupements régionaux.

Ils ont également fait le point sur la mise en œuvre des décisions des sommets précédents et le bilan sur la ratification et l'application des différents traités signés par les Etats membres sous l'égide de l'Union Africaine autant que la défunte Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

La session du COREP a été suivie par une réunion des Ministres des Affaires Etrangères qui a commencé le 26 juin et s'est achevée hier. Les questions essentielles seront débattues lors de la réunion des chefs d'Etat avec la crise libyenne qui figure en bonne place. Crise qui vient de connaître un nouveau tournant avec trois mandats d'arrêt internationaux lancés par la Cour Pénale

Internationale contre le Guide libyen, son fils et le chef de ses services secrets.

Il faut rappeler que l'Union Africaine a proposé une "feuille de route" pour mettre fin au conflit, acceptée par Mouammar Kadhafi mais rejetée par les insurgés, combattant depuis février le régime de M. Kadhafi.

Jusqu'ici les dirigeants des pays membres de l'institution ont formé un bloc homogène en condamnant le recours à la force par l'OTAN et en privilégiant la voie de la négociation entre Mouamar Khadafi et les insurgés de Benghazi, mais le bloc a commencé par se fissurer avec la reconnaissance du Conseil National de Transition (CNT) par le Gouvernement Sénégalais et les récriminations du Président Ali Ben Bongo Contre Khadafi.

Le bloc va-t-il se fissurer davantage ou assistera-t-on à l'isolement diplomatique de ceux qui se sont dissociés ?

De sources diplomatiques, il semblerait que l'Institution panafricaine persiste dans sa position. Le comité des médiateurs de l'UA a, lors d'une réunion préparatoire du 17ème sommet à Pretoria, par la voix de Jacob Zuma haussé le ton en affirmant que l'OTAN n'était pas mandaté pour assassiner le Guide libyen. Loin d'apparaître juste comme une complaisance à l'endroit du guide libyen, la feuille de route de l'Union africaine s'impose à la situation sur le terrain qui s'enlise. Certains pays de la coalition en l'occurrence l'Italie ont reconnu la dégradation des conditions humanitaires en préconisant l'arrêt des bombardements. Les autres pays membres pourront-ils avoir l'humilité de reconnaître l'échec de l'offensive militaire en optant pour une solution négociée entre les protagonistes. ■

## 30 ans de l'ACNOA à Lomé C'était un retour au berceau



Du 26 au 28 juin dernier s'est tenu à Lomé, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Association des Comités Nationaux Olympiques de l'Afrique (ACNOA). Cette Assemblée Générale était consécutive aux activités du trentenaire de l'ACNOA qui a vu le jour au Togo en 1981 et précisément un 28 juin. C'est donc en prélude à cet anniversaire qui devait rendre hommage au premier président de cette instance du sport africain, le togolais Anani Matthia que Lomé a été choisie. C'est le Premier ministre Gilbert Houngbo qui a ouvert le lundi dernier les travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de l'Association des Comités nationaux olympiques (ACNOA). Cette Assemblée générale a permis de faire le bilan des activités, penser aux défis d'avenir, et écouter les villes candidates pour l'organisation des JO de 2018.

L'anniversaire de l'ACNOA célébré à Lomé a permis au Togo de bénéficier d'une infrastructure qui servira à la formation et à la détection de jeunes talents dans les différentes disciplines sportives. Il s'agit du Centre Olympafrica Anani Matthia dont la première pierre a été posée ce 28 juin à Lomé. Il sera construit sur une

superficie de 5 hectares et sera bénéfique à neuf fédérations sportives du Togo. Le centre prendra en compte la formation des pépinières de 9 à 16 ans. Lomé a été également une ville d'opération de charme pour les villes candidates des Jeux Olympiques d'hiver de 2018. Il s'agit des villes de Munich en Allemagne, d'Annecy en France, et de Pyeongchang en Corée du Sud. Chaque délégation de ces différentes villes candidates a eu vingt minutes qui lui ont permis de présenter ses atouts pour espérer recueillir les voix de l'Afrique lors de la rencontre de Durban en Afrique du Sud en juillet prochain. C'est là-bas que le choix définitif se fera le 10 juillet prochain. Outre les pays candidats aux JO 2018, les villes de Gold Coast et de Hambantota vont aussi s'illustrer pour l'organisation des jeux du Commonwealth 2018.

Durant donc près d'une semaine, Lomé a accueilli les plus grandes personnalités sportives du monde. Ils ont tous rendu hommage à une ville qui a été le berceau de l'olympisme africain. Le Togo est considéré comme le point de ralliement des instances de l'olympisme africain et du monde entier. ■

BK



# POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION  
QUI VOUS CONVIENT

NOUVEAU

INTERNET  
jusqu'à  
**80%**  
de réduction\*  
sur le forfait  
internet

mba fri  
mabé fri  
mèbè fri  
**m'fri**  
m'bé fri  
mêwê fri  
mlé fri

VOIX  
jusqu'à  
**0,27<sup>F</sup> TTC** /seconde  
soit  
**16 F TTC/min\***

\* Selon l'offre choisie.

## Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM, qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option **prépaiement**, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en **post-paiement**, elle est d'un **(1) mois calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

## À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil.** (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM.
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri.
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)  
Dépannage : 119 (Appel gratuit)

**POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE 112 OU VOTRE GESTIONNAIRE.**

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)